

RAPPORT

Le Conseil constitutionnel se réunit à 10 heures tous les membres étant présents, à l'exception de Monsieur Valéry GISCARD D'ESTAING qui est excusé.

Le Président présente l'ordre du jour ci-joint.

Il fait introduire Monsieur DONDOUX dans la salle des séances lequel présente, dans l'affaire PETIT c/LECUIR (Val d'Oise, 4ème circonscription) le rapport qui est annexé au dossier conservé aux archives.

Monsieur JOXE indique que la section a adopté les conclusions du rapporteur et le projet de décision est adopté à l'unanimité tel qu'il est joint au présent procès-verbal.

Monsieur DONDOUX ayant quitté la séance, Monsieur LAMASSOURE est introduit dans la salle de réunions et présente son rapport dans l'affaire VERGES c/FONTAINE (Réunion, 2ème circonscription). Les conclusions de rejet de Monsieur LAMASSOURE sont également adoptées à l'unanimité ainsi que le projet tel qu'il est joint au présent procès-verbal.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président donne diverses informations au Conseil relativement au programme de travail pour la préparation de l'examen du projet de loi sur les nationalisations actuellement discuté au Parlement.

Le rapporteur indique qu'il entendra diverses personnalités et qu'il donnera des informations au Conseil au fur-et-à-mesure de l'instruction de ce dossier.

Divers membres du Conseil, notamment Messieurs GROS, PERETTI et BROUILLET insistent à nouveau sur la nécessité qu'il y aurait d'éviter que, pour un texte aussi délicat, le Gouvernement ne demande au Conseil de se prononcer dans les délais de l'urgence.

Le Président indique, par ailleurs, qu'il reste actuellement cinq affaires du contentieux relatif aux élections législatives. Elles seront examinées toutes les cinq dans la séance du jeudi 3 décembre 1981 qui prendra l'ensemble de la journée. Lors de la même séance, cette affaire étant en état, le Conseil examinera également le recours formé contre l'élection sénatoriale du Var.

Les sections seront celles de Monsieur MONNERVILLE qui se réunira le 1er décembre 1981 à 9 h 30 et qui sera chargée de l'examen des affaires CHEPY-LEGER, BENOUVILLE et FOSSE, et de Monsieur FREY, Président, qui se réunira à 15 heures pour l'examen des affaires DABEZIES, FROMION, la sénatoriale du Var.

La séance est levée à 13 heures.

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Séance du jeudi 19 novembre 1981

ORDRE DU JOUR

- Examen des recours suivants, dirigés contre les élections à l'Assemblée nationale des 14 et 21 juin 1981.

Aff. n°	Député	Requérant	Département et circonscription	Tour de scrutin
81.949	Mme LECUIR (P.S.)	M. PETIT (U.D.F.)	Val-d'Oise (4ème)	2ème

Rapporteur : Monsieur Philippe DONDOUX, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, Rapporteur adjoint près le Conseil constitutionnel

Aff. n°	Député	Requérant	Département et circonscription	Tour de scrutin
81.958	M. FONTAINE (Div G.)	M. VERGES (P.C.)	Réunion (2ème)	2ème

Rapporteur : Monsieur Alain LAMASSOURE, Conseiller Référendaire à la Cour des Comptes, Rapporteur adjoint près le Conseil constitutionnel